

Le Canada et les États-Unis se sont joints à l'OCDE le 4 décembre 1960. L'adhésion du Japon en 1964, de la Finlande en 1969, de l'Australie en 1971 et de la Nouvelle-Zélande en 1973 portait le nombre total de pays membres à 24. Outre la Commission des Communautés européennes qui contribue aux travaux de l'OCDE, la Yougoslavie participe à bon nombre d'activités.

L'OCDE a beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies pour aller bien au delà du mandat initial de l'OECE. Son travail englobe maintenant la gamme complète des questions économiques et sociales avec lesquelles les gouvernements nationaux sont aux prises, à savoir l'agriculture, la pêche, la main-d'œuvre, l'énergie, l'environnement, le commerce, les investissements et les politiques économiques, de même que les questions économiques de portée internationale.

Comment fonctionne l'OCDE

Le Conseil de l'OCDE est l'organisme de direction qui chapeaute l'organisation. Il est présidé par le secrétaire général de l'OCDE et se compose de représentants de chaque pays. Les représentants permanents de chaque pays, qui ont le rang d'ambassadeur, siègent normalement aux réunions du Conseil. Une fois par an, les ministres des Affaires étrangères, des Finances et du Commerce participent à une session ministérielle du Conseil de l'OCDE. C'est, pour les chefs politiques, l'occasion de discuter des grandes questions économiques et sociales de l'heure. Ils publient un communiqué qui expose les orientations sur lesquelles ils se sont entendus et donne au travail de l'Organisation l'impulsion du pouvoir politique.

Le Conseil s'appuie sur un Comité exécutif composé de quatorze membres; sept pays² en sont membres permanents et sept autres en font partie à tour de rôle. Le Comité exécutif, en session spéciale, réunit trois fois l'an des hauts fonctionnaires chargés des relations économiques internationales pour discuter de diverses questions économiques, commerciales et sociales sans les dissocier les unes des autres et pour préparer la session ministérielle de l'année suivante.

Les Comités de l'OCDE, dont le nombre dépasse la trentaine, plus un grand nombre de groupes de travail et de groupes d'experts, se

chargent de réaliser le travail de l'Organisation dans ses divers domaines d'activité. Les pays y sont représentés soit par des membres de leur délégation permanente, soit le plus souvent par des experts des administrations nationales.

Le Secrétariat appuie le Conseil et les Comités dans leur travail. Le secrétaire général dirige un personnel de 1700 fonctionnaires venant de divers pays, dont 530 sont des professionnels recrutés pour leurs compétences manifestes. Des experts-conseils provenant des universités, entreprises, banques et administrations publiques viennent s'y ajouter au besoin. Leur travail consiste à préparer sur les questions à l'étude des analyses impartiales et du plus haut niveau que les membres utilisent ensuite comme documents de référence dans leurs délibérations; ces analyses contribuent aussi à éclairer le public sur les questions à l'étude. L'OCDE publie un nombre considérable d'études et produit des statistiques de référence utilisées dans le monde entier.

Le processus d'études nationales, par lequel les membres étudient collectivement leurs politiques respectives (dans des domaines comme la macro-économie, la technologie et l'énergie), en s'appuyant sur les analyses établies par le Secrétariat, est un outil de travail fondamental de l'OCDE. Ce mode d'étude comparative permet aux gouvernements des pays membres d'évaluer leurs politiques par rapport aux normes internationales.

Les décisions de l'OCDE se prennent presque toujours par voie de consensus. Le but est d'arriver à des politiques fondées sur une compréhension mutuelle, et non pas d'imposer les vues d'un pays à un autre. L'analyse, l'échange d'information, le partage des expériences vécues et la discussion rendent les pays membres plus sensibles à l'incidence de leurs actions sur autrui dans leurs efforts pour trouver des solutions et stratégies compatibles. Même si la plupart des ententes sont conclues sans formalité ni battage publicitaire, les pays membres peuvent, s'ils le jugent approprié, prendre des décisions collectives et les faire connaître au moyen de communiqués, de déclarations, de Recommandations, de Décisions et de codes de conduite.

Le Canada et l'évolution de l'OCDE

Fortement attachés à la coopération multilatérale dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens furent à l'avant-garde des efforts

2. Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, République fédérale d'Allemagne et Royaume-Uni.